

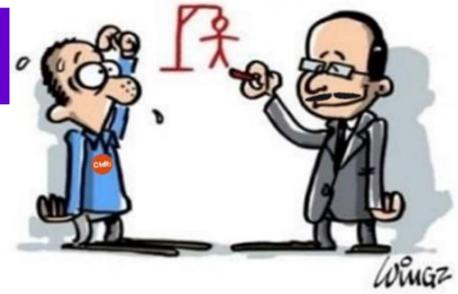


LE MOT MYSTERE DE LA NAO 2021 AU TÉR TÈ

NAO 2021

1^{ère} réunion - 25 nov 2020

SANEF



La direction a convoqué les organisations syndicales ce mercredi 25 novembre 2020 pour la première réunion de négociation annuelle obligatoire qui encadre la négociation salariale.

La direction a présenté les documents ad hoc à cette négociation selon le plan suivant :

- Point sur le contexte économique / Baisse du trafic / les effets COVID-19 évidemment
- Point sur les effectifs, rémunérations et organisation du travail
- Tour de table des organisations syndicales.

Est-il utile de préciser que côté direction, le contexte économique ne se prête pas à l'allégresse ? Le serrage de ceinture est de rigueur.

De son côté, la CFDT a tout de même formulé ses revendications :

Revendications CFDT SANEF

INDICIAIRES

1. Une augmentation de la valeur du point, revalorisation des primes d'éloignement et des paniers.
2. Que la direction aille au-delà des quotas concernant le passage à l'échelon supérieur.
3. Suite à la demande déjà formulée l'année dernière, la Direction pourrait-elle nous indiquer si tous les pa-trouilleurs sont maintenant à l'échelle 7 et si non, demande de passage des derniers à l'échelle 7.
4. Etude de la création d'une échelle spécifique pour les chefs d'équipe.
5. Demande du passage à l'échelle 9 pour tous les opérateurs PCE.
6. Une reconnaissance financière pour les salariés qui s'investissent dans des missions spécifiques comme les relais sécurité, les référents maintenance, les parrains, les formateurs ...).
7. La création d'une majoration pour le samedi en journée.
8. Une revalorisation des gestionnaires administratifs des centres.
9. L'intégration des gestionnaires administratifs péage dans le personnel touchant la prime péage.

FORFAITISES

1. Qu'ils perçoivent de la PVO ou pas, le rétablissement d'un talon sur le salaire de base des forfaitisés. La CFDT connaît la position irrévocable de la direction sur ce sujet. Pourtant, au vu de cette année 2020 difficile, la CFDT considère que tous les salariés ont fait des efforts et qu'à ce titre aucun d'entre eux ne démérite au point d'avoir une augmentation égale à zéro. Si l'irrévocable doit être revu même de façon exceptionnelle, c'est bien lors de cette négociation salariale.
2. Comme pour les indiciaires, la CFDT souhaite également que le salarié qui prodigue une formation à un collègue, soit rémunéré.

COMPLEMENTS

1. Des discussions afin de trouver des leviers qui permettraient de combler la perte d'intéressement et de participation que les salariés Sanef vont subir.
2. L'étude de l'obtention pour les salariés de badges Europe et une augmentation du forfait.
3. La revalorisation des médailles du travail.
4. La CFDT a demandé et obtenu l'ouverture d'une table ronde concernant les faisant-fonctions auprès d'Aurélien DEBAUGE lors de la négociation GEPP. La CFDT a sollicité à plusieurs reprises la Direction sur ce sujet. Peut-on avoir un retour ?

Après avoir présenté un bilan en rouge en termes de trafic et des perspectives négatives pour 2021, la direction a précisé que le pays était sous le joug d'une déflation (-0,2%). La direction a ajouté que l'augmentation des tarifs de péage allait être 2 fois moins importante en février 2021 qu'en début d'année 2020.

Le message n'est même pas subliminal, cette négociation salariale se présente mal !

La CFDT a tout de même fait des revendications en rapport avec les efforts fournis par les salariés et la trésorerie saine de l'entreprise.

Nous verrons ce que la direction retiendra des propositions des organisations syndicales lors des prochaines réunions des 2 et 9 décembre 2020.

Abonnez-vous au site CFDT Groupe Sanef

<https://cfdt-groupe-sanef.fr>

Pour diffusion le 25 novembre 2020